



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale
Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

Département de Gynécologie Obstétrique et Reproduction Humaine

Professeur P. POULAIN

oooo

CREATION	PROTOCOLE GHR, BLOC, SDC	MISE A JOUR
4/4/98	BACTERIOLOGIE PENDANT LA GROSSESSE	23/4/2007

RPM ET MAP

Mêmes prélèvements :

- **PV sur culturette** (strepto B et autres bactéries)
- **P endocol pour les RPM : culturette (idem)**

le PV est répété toute les semaines en cas de RPM.

BACTERIOLOGIE DU LA EN CAS DE DOUTE DE CHORIOAMNIOTITE

- uniquement sur indication du sénior de garde ou de GHR (exceptionnel)
- prélèvement 10cc par amniocentèse
- adresser directement la seringue (à pas-de-visse + bouchon rouge) au labo de bactériologie
 - compte des leucocytes le jour même (patho si ≥ 20 / ml) et ex. direct.
 - cultures en 24 à 48 heures (aéro-anaérobies)

PROTOCOLE STREPTO B (pour toutes les grossesses)

- le prélèvement se fait au 8ème mois ou plus tard si non réalisé (éventuellement en début de W),
- à l'aide d'une culturette et uniquement en vaginal inférieur.



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale
Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

**LA BACTERIO SOUHAITE UNE INDICATION « FEMME ENCEINTE »
SUR NOS BONS +++**